



Comment choisir des meubles non polluants ?

Les meubles aussi peuvent polluer nos intérieurs, il faut donc prendre nos précautions.



© D.R

La pollution, elle ne sort pas que des pots échappements : beaucoup de meubles contiennent du formaldéhyde, un composé organique volatil que le Centre International de Recherche sur le Cancer a fait passer en 2004 de "cancérogène probable" à "cancérogène certain". On le retrouve notamment dans les colles, les laques et vernis, les textiles neufs, et dans la majorité des meubles neufs qui sont souvent fabriqués avec des panneaux de bois reconstitués, comme le contreplaqué ou l'aggloméré.

Le problème, c'est qu'il n'y a pour l'heure pas d'étiquetage des émissions de l'air des meubles, comme cela existe par exemple pour les peintures. Il faudra attendre 2020 pour savoir quel meuble dégage quoi... Au mois de septembre 2015, l'Agence nationale de sécurité sanitaire (Anses) a en effet été missionnée par le ministère de la Santé pour réaliser une liste des substances cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques. Ce sont les émissions des produits de cette liste qui seront mesurés pour les prochains étiquetages. Sauf qu'en attendant... comment être sur nos gardes ?

Les recommandations

La filière française du meuble conseille aux consommateurs d'acheter des meubles "arborant les marques 'NF ameublement' et 'NF environnement'". Tout simplement car l'industrie française est hyper vigilante, et elle choisit des colles et des produits de finition à base d'eau, elle n'utilise pas de phtalates, ni de retardateurs de flammes nocifs.

Autres petits gestes à mettre en place pour se protéger : 1 / aérer son intérieur chaque jour au moins pendant 10 minutes, 2 / préférer les meubles en bois massif et brut, ou traités avec des produits sans composés organiques volatils (COV), 3 / acheter des meubles d'occasion, car la majorité des composés organiques volatils se sont déjà échappés ! 4 / mettre chez soi des plantes qui absorbent les polluants, comme l'Aloe vera, le Philodendron, le Chrysanthème, l'Azalée...